

AVENTIGNAN – Élections municipales 2026



Madame, Monsieur, chers Aventignanais,

Le 15 mars prochain, nous sommes appelés à désigner le conseil municipal qui nous représentera et gèrera notre commune pour les six années à venir (2026-2032). Cette année les règles électorales ont changé : le vote se fait sur liste complète sans possibilité de rayer ou d'ajouter des noms...

Une équipe renouvelée, conduite par Yoan Rumeau, se présente à vos suffrages pour poursuivre l'action entreprise. Paritaire, elle accueille trois nouvelles personnalités qui rejoignent huit conseillers sortants. Tous vivent avec leurs familles dans notre village. Ils ont des parcours ou des expériences différentes et complémentaires et **ils ont choisi de s'engager et de travailler pour, qu'ensemble, nous vivions mieux à Aventignan.**

Avec ses 200 habitants, **notre village est une petite commune à l'environnement préservé.** Sans commerce, elle est cependant assez proche de tous les services pour continuer à accueillir de nouvelles familles qui peuvent bénéficier de la présence d'une école maternelle et élémentaire et d'un bureau de poste. En matière de communication 100% du village est maintenant éligible à la fibre optique et à la 4G.

L'eau, la prévention des inondations, l'urbanisme, la gestion des déchets, l'action sociale, le tourisme, le développement économique... de nombreux domaines se gèrent désormais à l'échelle intercommunale. **Notre commune inscrit son action dans celle de la communauté de communes Neste Barousse**, du syndicat des eaux de l'Arize ou du PETR des Nests. 2026 verra la **création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées** dont la commune fera partie.

Le conseil municipal s'informe, prépare les décisions et charge le maire de porter les intérêts de la commune. Il veille ensuite à la mise en œuvre des actions au sein de celle-ci.



Le mandat qui s'achève a permis de **consolider les finances communales** tout en poursuivant **l'entretien du patrimoine commun** (école, bâtiments et voiries). La municipalité a fait face aux dégâts des intempéries dont l'orage de juillet 2024 qui a endommagé les toitures de plusieurs bâtiments (église, préau du cimetière, poste, ancien presbytère et dépendances, gîte, local de la place). **Face à l'augmentation des coûts de l'énergie**, après une consultation citoyenne, nous avons décidé l'extinction de l'éclairage public entre minuit et six heures du matin. Puis nous avons remplacé la majeure partie des luminaires par des « lampes led » moins consommatrices. Nous adhérons à un **groupement de commande régional** pour la fourniture de l'électricité qui nous garantit les meilleurs prix. En revanche, l'étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, réalisée par Syndicat départemental d'Énergie, a conduit à écarter cette option qui n'offrait pas la rentabilité minimale attendue.

Des actions de prévention et de sensibilisation avec l'école ont été conduites sur la question des **mobilités et de la sécurité routière** (Programme Moby). Des radars pédagogiques ont été installés et une étude est en cours, financée par l'État, pour laquelle une concertation citoyenne a été organisée. Elle vise à mettre en place un plan de mobilités. Des propositions d'actions seront soumises au prochain conseil municipal et partagées avec la population pour **sécuriser la traversée du village, organiser le stationnement, partager l'espace entre piétons, cyclistes, voitures et camions**.

Nous avons travaillé à l'élaboration du **PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)** qui vient d'être approuvé par le conseil communautaire. Dans ce cadre nous avons manifesté notre **opposition à l'extension des gravières de la Neste** sur la plaine du Lhiroulet.

En lien avec la préfecture, **une sirène d'alerte** a été installée dans le clocher. Le **document communal d'information sur les risques majeurs (DICRIM)** a été imprimé et va être distribué. Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** doit être actualisé et un

accompagnement pour la **réduction de la vulnérabilité du bâti** est prévu avec le Pays des Nestes qui a installé des repères de crues, des échelles limnimétriques et des pluviomètres pour renforcer la prévision des crues de la Neste et du Nistos.

La création du **site internet** (www.mairie-aventignan.com), l'application mobile **Illiwap**, les **réseaux sociaux** (Facebook, LinkedIn) et les classiques distributions d'informations dans les boîtes aux lettres ont permis **d'améliorer votre information** mais il est certainement possible de faire mieux encore...



Dans les **grottes de Gargas**, propriété de notre commune, c'est la Communauté de Communes Neste Barousse qui a investi pour la **rénovation complète l'éclairage**. En 2022, la commune a confié à une spécialiste agréée la **restauration des chandeliers et de la statue de la Piéta** classés monuments historiques et conservés dans l'église Saint-Saturnin. Enfin, à l'été 2024, l'archéologue Clément Venco a commencé **l'étude du site fortifié protohistorique du bois de la Tigne**, dans la forêt communale.

Pour ce nouveau mandat 2026-2032, notre équipe a engagé la réflexion et élaborera **des projets auxquels la population sera associée**. Nous souhaitons, dans la continuité du mandat qui s'achève :

- améliorer notre **cadre de vie** et préserver notre **environnement** ;
- favoriser les mobilités **et sécuriser la traversée du village** pour les piétons et les cyclistes ;
- défendre et moderniser les **services publics** rendus aux habitants ;
- poursuivre la rénovation des **bâtiments communaux** et de la **voirie** ;
- **acquérir du foncier** utile à la réalisation des projets de la commune ;
- accompagner l'installation de **nouvelles familles**, la rénovation des logements disponibles et **agir contre les logements vacants ou laissés à l'abandon** ;
- favoriser les **installations agricoles** ou les reprises de terres en accompagnant d'éventuels jeunes agriculteurs ;
- rénover **le gîte communal du Hourquet** et améliorer les **abords du lac** ;

- poursuivre l'aménagement **du cimetière** (jardin de souvenir, liaison entre les deux parties, stationnement...);

- protéger et mettre en valeur **notre patrimoine culturel et naturel** ;

- **favoriser les initiatives privées et associatives** en lien avec les activités touristiques et de loisir ;

- **maîtriser les finances et la fiscalité locale** et poursuivre les **investissements**.



L'information sur les travaux préparatoires aux décisions puis sur les réalisations municipales sera encore améliorée par la parution plus régulière d'un bulletin papier. Lorsqu'il le jugera utile, le conseil municipal organisera des consultations, réunions d'échange ou d'information.

C'est, conscients des atouts de notre village, de ses enjeux et des capacités limitées d'une commune de notre taille, que nous souhaitons, avec enthousiasme et responsabilité, vous représenter et agir dans l'intérêt général.

Le dimanche 15 mars, nous comptons sur votre mobilisation et votre soutien lors de ce premier et unique tour.

Les candidats

Yoan RUMEAU (52 ans), *professeur, maire sortant et président de la communauté de communes Neste Barousse* — Marie-Thérèse BARTHE (57 ans), *conductrice de taxi, conseillère sortante* — Christian DRYA (63 ans) *retraité* — Carole BONZOM (52 ans), *assistante sociale, maire adjointe sortante* — Yves DUDOUIT (70 ans), *retraité, conseiller sortant* — Cindy GUNDOGDU (37 ans), *aide-soignante, conseillère sortante* — Guy MARTINEZ (65 ans), *retraité, maire adjoint sortant* — Christine REMETTER (52 ans), *agent hospitalier, maire adjointe sortante* — Vincent MELLADO, *intérimaire* (44 ans) — Sandie SOULIER (45 ans), *éducatrice* — Jean-François SILVERE (51 ans), *agriculteur, conseiller sortant*.